

BUN/I.-

Astrida 14 décembre 1955

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA

4427 /Just.

TRANSMIS COPIE pour information à  
Monsieur le Substitut du Procureur du Roi  
à KIGALI comme suite à sa lettre 5533/D.23/  
L. du 17 novembre 1955 et lettre 1528/Just.  
2. - OPJ. Kisenyi.-

Astrida, le 14 décembre 1955  
L'Officier de Police Judiciaire,  
A. STRIJBOS.,



A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi  
à  
GOMA

Monsieur le Substitut,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous  
cè couvert mon P.V. 532/S. en exécution de votre R. R.  
6980/V.B./R.M.P. 2772.-

L'Officier de Police Judiciaire,  
sé/A. STRIJBOS.,

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KISENYI  
COMMISSARIAT DE POLICE.-  
=====

Kisenyi, le 2 décembre 1955.-

N° 1528/Just/2.-

OBJET:  
Exécution C.R.-

8.12.55

5505/Just.

C.P.I. à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à Kigali, comme suite à sa lettre n°5533/D.23/L du 17 novembre 1955

Kisenyi, le 2 décembre 1955.-  
L'Officier de Police Judiciaire  
D. Nevejans

A Monsieur l'Officier de Police Judiciaire

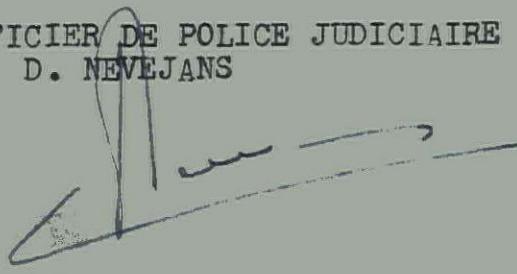
▲

A S T R I D A.-

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la commission Rogatoire n°6980/VB/RMP.n°2772 de Monsieur le Substitut du Procureur du Roi de Bukavu, le nommé JEAN, chauffeur non autrement identifié, se trouve actuellement à Astrida au service de la Régides. Je vous prie également de bien vouloir, après exécution renvoyer directement la dite commission à son expéditeur à Bukavu et me aviser le Parquet de Kigali.-

L'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE  
D. NEVEJANS



RUANDA  
ASTRIDA

532

/Str.

Subproroi  
à Kinshasa, suite CR 6980/VB/RMP 2772 -

Astrida

14.12. 5

cinquante cinq quatorzième  
décembre

STRIJBOS André

Astrida e LOLA Jean, fils de SIKUMBILI (+) et de Cyabusiku (ev) originaire de Stanleyville C.E.C., résidant à Tumba, chefferie Mvejuru, territoire d'Astrida, chauffeur en service de Regideso, Service Hydrologique à Astrida, marié à Nguruzino Melamie, un enfant, congolais des Bahunde - antécédents judiciaires : 1 ans S.P.P. roulage et accident en 1946 - lequel répond à nos questions comme suit :

- Q - Le capitaine vendeur de la Shun, le nommé Abed Bernard, vous a-t-il vendu 9 disques de phono et un phono ?  
R - Non, pas à moi, j'ai vu vendre ces objets à un chauffeur Louis de Regideso à M-iza, territoire de Rutshuru .  
Q - Quand ?  
R - Il y a environ 5 mois.  
Q - Pour combien ?  
R - 60,-frs. la disque.  
Q - La phono ?  
R - Abed a toujours la phono il ne l'a pas vendu à ce moment.  
Q - Est-il exact que le nommé Ekiyebone Aloys a retrouvé son phono chez vous ?  
R - Non, le nommé Abed avait toujours le phono. Il a été licencié à la Shun, et avant de partir il est venu chez moi me dire au revoir. A ce moment il portait le phono. Le nommé Ekiyebone Aloys est venu dans ma maison pendant que Abed y était et il a vu le phono.  
Q - Abed vous a quitté le même jour ?  
R - Non il est parti le lendemain matin.  
Q - Il a pris son phono avec ?  
R - Oui, comme ces autres bagages et son vélo il a tout pris avec.  
J'ajoute que les 9 disques ont été vendu à deux personnes, le chauffeur Louis a acheté trois, le nommé Bwali Louis, mécanicien, qui est actuellement à Stanleyville en a acheté six.  
Q - C'est tout ce que vous savez ?  
R - Oui c'est tout.

Le comparant,

Je jure que le présent présent verbal est sincère,  
L'O.P.J.

Lola Jean

